

DESCRIPTION DU CONCOURS

# Démonstration : aptitudes professionnelles

NIVEAU SECONDAIRE



# Table des matières

	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES FIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	5
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ	6
6	ÉVALUATION	7
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	10
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	11



# 1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadien(ne)s ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrent(e)s peuvent noter l'importance des compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions du concours, les projets et les documents du projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrent(e)s sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

- 1. Calcul
- 2. Communication
- 3. Collaboration
- 4. Adaptabilité
- 5. Lecture
- 6. Rédaction
- 7. Résolution de problèmes
- 8. Créativité et innovation
- 9. Compétences numériques

## 2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill\_area/aptitudes-professionnelles/

# 2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrent(e)s à expliquer des aptitudes professionnelles précises dans le cadre d'une démonstration, et à décrire pleinement les procédures de la tâche choisie. Les aptitudes qui font l'objet de la démonstration <u>DOIVENT</u> correspondre à l'un des domaines du concours des Olympiades canadiennes ou des compétitions provinciales ou territoriales. Veuillez consulter le site Web de Skills/Compétences Canada – promouvoir les carrières dans les métiers et les



<u>technologies (skillscompetencescanada.com)</u> pour obtenir la liste (continuellement mise à jour) des domaines de concours.

### 2.3 Durée du concours

Le nombre de jours du concours sera basé sur le nombre de concurrent(e)s. Chacun(e) disposera d'un maximum de 50 minutes pour l'épreuve, qui comprend l'installation, la démonstration et le démontage. Les juges poseront des questions après la démonstration. La durée de la période de questions ne sera pas comptée comme du temps de démonstration. Des aides visuelles, telles que des accessoires ou des modèles, pourront être utilisées pour la démonstration.

- Déroulement
  - Installation: 10 minutes maximum.
  - o Démonstration : de 20 minutes minimum à 30 minutes maximum
  - Période de questions : 10 minutes maximum

## 2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Le concurrent ou la concurrente doit préparer sa démonstration en tenant compte des éléments suivants:
  - Soumettre un <u>plan de santé et sécurité</u> détaillé qui comprend une description étape par étape de la démonstration et une fiche de données de sécurité (FDS), s'il y a lieu.
  - Indiquer la compétence faisant l'objet de la démonstration et le lien qui existe entre cette compétence et le domaine du concours en question.
  - Préparer une démonstration d'une aptitude, d'une durée de 20 à 30 minutes.<sup>2</sup>
  - Suivre les critères de jugement du concours présentés à la section 6.1 du présent document.<sup>5</sup>
  - Déterminer, présenter et expliquer les compétences pour réussir durant le concours.<sup>2</sup>

#### Exigences particulières

- Les concurrent(e)s doivent préparer eux-mêmes leur matériel visuel numérique et non numérique (affiches, tableaux, diapositives et schémas).<sup>6,9</sup>
- L'épreuve est individuelle. Cependant, le concurrent ou la concurrente peut avoir recours à un assistant ou à une assistante pour l'aider au montage et au démontage. Cette personne ne doit pas être présente dans l'aire du concours pendant la démonstration. Un modèle peut être utilisé durant la démonstration. Seul le modèle et le concurrent ou la concurrente doivent être présent dans l'aire du concours pendant la démonstration.
- La démonstration doit durer au moins 20 minutes, mais pas plus de 30 minutes.<sup>1</sup>
- Les concurrent(e)s doivent faire leur démonstration sans lire un texte.<sup>2</sup>



- La démonstration doit être conçue dans une optique de durabilité (5 R : Réduire, Réutiliser, Recycler, Régénérer et Reformater).<sup>7</sup>
- Les concurrent(e)s doivent respecter les normes de santé et sécurité au travail qui sont en vigueur dans *la province hôte* et liées à la démonstration.<sup>4</sup> Toute démonstration comportant des procédures ou des mesures dangereuses pourrait entraîner l'intervention des membres du comité technique national (CTN) et une éventuelle disqualification.
- Les concurrent(e)s ne doivent recevoir aucune aide de la part d'un enseignant, d'un instructeur, d'un mentor, d'un assistant ou d'une assistante, d'un modèle ou d'un membre de l'auditoire une fois qu'ils ont commencé la démonstration. Tout entremise ou aide pourrait entraîner l'intervention des membres du comité technique national (CTN) et une éventuelle disqualification.
- Les concurrent(e)s doivent s'attendre à ce que leur démonstration soit vue par le grand public et d'autres concurrent(e)s et à ce qu'elle fasse l'objet de photos et d'une vidéo. Les concurrent(e)s doivent également se préparer à être sujets à d'éventuelles distractions à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire du concours.<sup>4</sup>

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, 6Rédaction, <sup>7</sup>Résolution de problèmes, 8Créativité et innovation, 9Compétences numériques.

#### 3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrent(e)s pourront les consulter sur le site Web des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Plan de santé et sécurité	Décembre 2025

- 3.2 Tâches que les concurrent(e)s pourraient effectuer durant l'épreuve
  - Chaque concurrent ou concurrente participera à la séance d'orientation prévue la veille du concours, laquelle comprendra la vérification de la technologie et de l'équipement.
  - Le plan de santé et sécurité doit être soumis avant le concours.
  - Chaque concurrent ou concurrente disposera de 10 minutes maximum pour le montage précédant la démonstration, de 20 minutes, mais pas plus de 30 minutes, pour la démonstration, qui sera suivie d'une période de questions distincte, et de 10 minutes pour le démontage.
  - Les échéances pour soumettre les divers éléments sont indiquées dans le document sur l'horaire du concours.
- **3.3** Tâches que les concurrent(e)s pourraient avoir à effectuer durant le concours.



Voici quelques exemples de compétences professionnelles qui peuvent constituer le sujet d'une démonstration. D'autres compétences sont possibles.

- Mécanique de véhicules légers et d'équipement Entretien des petits moteurs
- Installations électriques Installation d'une lampe et d'un interrupteur
- Plomberie Soudage d'un tube en cuivre
- Production vidéo Création d'un élément visuel pour une production vidéo
- Coiffure Création d'un chignon
- Pâtisserie Confection d'une pâtisserie
- Technologies du Web Création d'une page Web
- Dessin industriel DAO Conception d'un élément pour une impression 3D

# 4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

- **4.1** Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada
  - Un espace approprié pour faire une démonstration
  - 2 prises électriques de 110/120 volts (15 ampères)
  - 2 barres d'alimentation
  - 2 rallonges électriques (10 pi minimum)
  - Ruban adhésif (pour maintenir des rallonges, des câbles et autres éléments sur le sol)
  - 2 tables d'environ 3 pi x 5 pi
  - Extincteur
  - Une grande poubelle pour le nettoyage
  - Un balai et une pelle
  - Une serpillière et un seau
  - Une télévision/moniteur <u>OU</u> un projecteur (y compris un écran) équipé d'un port HDMI et d'un câble de 10 pi minimum – la fourniture de tout autre périphérique d'entrée incombera au concurrent ou à la concurrente
  - Système de microphone portable avec micro-cravate ou un micro-casque
  - Connexion Wi-fi
- **4.2** Équipement et matériel que doivent fournir <u>les concurrent(e)s</u>
  - Tout autre matériel nécessaire, notamment un projecteur (si un affichage supplémentaire est nécessaire), un ordinateur portable, des rallonges électriques, une minuterie ou un appareil de commande à distance, doit être fourni par le concurrent ou la concurrente.
- **4.3** Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrent(e)s
  - La tenue des concurrent(e)s doit convenir au sujet de leur démonstration et respecter les consignes de sécurité du domaine du concours choisi.



## 5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

# 5.1 Programme de sécurité

Engagé envers la santé et la sécurité de tous les participants, SCC a instauré un programme de sécurité complet pour ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

#### 5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

#### **5.1.2** Séance d'information sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrent(e)s participeront à une séance d'information sur la santé et la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrent(e)s travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Toute démonstration constituée de procédures ou d'actes dangereux pourrait entraîner l'intervention des membres du comité technique national (CTN) et une éventuelle disqualification.

- **5.2** Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada
  - S/O
- 5.3 Renseignements supplémentaires sur la sécurité
- **5.3.1** Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrent(e)s
  - Toutes les personnes participant au montage, à la démonstration et au démontage doivent porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) requis, par exemple des lunettes de sécurité, des gants, des vêtements appropriés, un casque de protection, des serre-poignets antistatiques et des chaussures à embout d'acier. Tout concurrent ou concurrente ne portant pas l'ÉPI requis pourrait être empêché(e) de poursuivre sa démonstration. Les assistants ou les modèles ne pourront pas pénétrer dans l'aire du concours s'ils ne portent pas l'ÉPI approprié. Veuillez fournir un ÉPI aux juges si nécessaire.
  - Les concurrent(e)s doivent s'assurer que les exigences relatives à la santé et à la sécurité au travail s'appliquant à leur démonstration ou au domaine de concours sont conformes à la réglementation de *la province hôte* – Règlement sur la santé et la sécurité au travail – Cliquez ici



- Un plan de santé et sécurité, comprenant une description détaillée et étape par étape de la démonstration et du domaine de concours, doit être soumis avant le vendredi 15 mai au moyen du formulaire Google :
   https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLScwbQD-432nk7VPqia2ccDLUPrz odRkeW5J2L588BRfoYyuw/viewform. Toute question doit être envoyée à l'adresse : jobskillsdemo84@gmail.com
- Le plan de santé et sécurité se trouve sur le site Web de Skills/Compétences Canada (Skills/Compétences Canada). Les concurrent(e)s qui n'auront pas soumis le plan de santé et sécurité, accompagné de la fiche de données de sécurité (FDS), s'il y a lieu, et d'une description détaillée et étape par étape de la démonstration ne seront pas autorisés à concourir.
- Pour obtenir des renseignements sur les fiches de données de sécurité : https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/whmis\_ghs/sds.html

**Remarque**: Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées pourraient ne pas être autorisées à participer au concours.

## 6 ÉVALUATION

# **6.1** Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES		/100
Plan de santé et sécurité		2
	Le plan de santé et sécurité est soumis dans le délai prévu et élaboré de manière exhaustive et détaillée.	
Montage et démontage		2
	Le montage et le démontage sont effectués dans les délais prévus. Un(e) seul(e) assistant(e) aide au montage/démontage (s'il y a lieu).	
Entrée er	n matière	10
	L'aptitude professionnelle qui est le sujet de la démonstration est identifiée.	
	Le domaine du concours connexe est identifié et le lien entre l'aptitude et le domaine du concours est expliqué. Description sommaire et explication du déroulement de la	



	démonstration. Identification et explication des compétences pour réussir (plus d'une) qui seront appliquées durant la démonstration.	
Démonstration et explication		
	La démonstration dure au moins 20 minutes.	
	Seulement un modèle se trouve dans l'aire du concours à un moment donné (s'il y a lieu).	
	Chaque étape est approfondie et détaillée et montre une progression logique.	
	Chaque étape est facile à suivre et à comprendre et rend le processus très clair.	
	Les dernières étapes de la démonstration mènent à une conclusion logique.	
	La démonstration comprend l'utilisation de divers moyens pour favoriser la compréhension.	
	Démonstration d'une connaissance et d'une expertise spécialisées relatives à l'aptitude professionnelle.	
	L'espace servant à la démonstration est organisé et utilisé efficacement.	
	Le matériel et les ressources sont utilisés de manière appropriée en fonction de l'aptitude professionnelle présentée.	
	Le matériel et les ressources sont utilisés efficacement et durablement.	
	Le concurrent ou la concurrente fait référence aux pratiques de durabilité pendant la démonstration.	
	Les compétences pour réussir sont indiquées et expliquées pendant la démonstration.	
	Le concurrent ou la concurrente mentionne des normes de sécurité tout au long de la démonstration, conformément	
	au plan de santé et sécurité soumis et approuvé. Le concurrent ou la concurrente respecte les normes de santé et sécurité au travail de la province hôte.	
Caractéri	stiques de la démonstration	35
	Le concurrent ou la concurrente utilise et explique des termes professionnels appropriés au métier choisi.	



	L'explication des termes spécialisés propres au métier	
	choisi aide à la compréhension de l'auditoire.	
	Le concurrent ou la concurrente maîtrise sa voix : rythme, ton, portée.	
П	Le concurrent ou la concurrente utilise intentionnellement	
ш	des pauses pour communiquer efficacement.	
П	Le concurrent ou la concurrente met intentionnellement de	
	l'emphase pour transmettre le sens.	
	Le concurrent ou la concurrente énonce et articule les mots	
	de manière appropriée.	
	Le concurrent ou la concurrente fait preuve d'enthousiasme	
	(mesures/gestes/ton/voix).	
	Le concurrent ou la concurrente stimule la curiosité à	
	l'égard de l'aptitude professionnelle.	
	Le concurrent ou la concurrente établit un rapport avec	
	l'auditoire au moyen d'éléments verbaux et non verbaux.	
	Le concurrent ou la concurrente ne lit pas un texte	
	préparé.	
	Le concurrent ou la concurrente présente des procédures	
	de sécurité générales et spécifiques durant la	
	démonstration.	
	Le concurrent ou la concurrente met en œuvre des	
	procédures de sécurité décrites dans le plan de santé et	
	sécurité soumis et approuvé.	
Conclusion	on et application	6
	La démonstration aboutit à une conclusion logique; elle ne	
	se termine pas de manière abrupte.	
	La conclusion explique les usages pratiques de l'aptitude	
	professionnelle présentée.	
Réponse	s aux questions	6
	Question 1 : Le concurrent ou la concurrente répond à la	
	question de manière approfondie et précise.	
	Question 2 : Le concurrent ou la concurrente répond à la	
	question de manière approfondie et précise.	
	Question 3 : Cette question sera directement liée au plan	



OTTOPEO		
	de santé et sécurité soumis par le concurrent ou la	
	concurrente. Le concurrent ou la concurrente répond à la	
	question de manière approfondie et précise.	
Total		100

## 7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

icours. Tout regiernerit supplementaire sera explique durant la seance d'orientation		
SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	
Utilisation d'une minuterie	Tel que cela est indiqué dans le règlement des	
	concours, l'utilisation d'un téléphone cellulaire ou	
	d'une montre intelligente est interdite lorsque le	
	concours est officiellement en cours. Les	
	concurrent(e)s, les assistant(e)s et les modèles n'ont	
	PAS le droit d'utiliser des appareils mobiles	
	(téléphone cellulaire, montre intelligente, etc.) à des	
	fins de chronométrage. Ils doivent fournir leur propre	
	minuterie (à leur discrétion). La minuterie utilisée ne	
	doit pas être en mode alarme.	

# 8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

## 8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

# **8.2** Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère
   « Démonstration et explication » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Caractéristiques de la démonstration » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Entrée en matière » sera déclarée gagnante.

## **8.3** Règlements des concours

Se reporter aux règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.



# 9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Maggie Hyslop
Nouvelle-Écosse	James MacDonald – Président adjoint
Manitoba	Brenda Giesbrecht
Alberta	Susan Gwin
Nunavut	Samantha Abbott – Présidente
Colombie-Britannique	Mark Reid
Saskatchewan	Janet Uchacz-Hart

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au secrétariat national de Skills/Compétences Canada.